

## **French (Français) - Notice of Non-Discrimination – 04.17.2026**

### AVIS DE NON-DISCRIMINATION

Le Régime de santé de groupe de l'Université de l'Alabama respecte les lois fédérales applicables en matière de droits civiques et ne pratique aucune discrimination fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale, l'âge, le handicap ou le sexe. Le Régime de santé de groupe de l'Université de l'Alabama n'exclut aucune personne et ne la traite pas différemment en raison de sa race, de sa couleur, de son origine nationale, de son âge, de son handicap ou de son sexe.

Le Régime de santé de groupe de l'Université de l'Alabama :

- Fournit gratuitement des aides et des services aux personnes en situation de handicap afin qu'elles puissent communiquer efficacement avec nous, tels que :
  - o Des interprètes qualifiés en langue des signes ;
  - o Des informations écrites sous d'autres formats (grands caractères, format audio, formats électroniques accessibles, autres formats).
- Fournit gratuitement des services linguistiques aux personnes dont la langue principale n'est pas l'anglais, tels que :
  - o Des interprètes qualifiés ;
  - o Des informations écrites dans d'autres langues.

Si vous avez besoin de ces services, veuillez contacter Marques Evans, Directeur des programmes d'égalité des chances.

Si vous estimez que le Régime de santé de groupe de l'Université de l'Alabama n'a pas fourni ces services ou a exercé une discrimination d'une autre manière fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale, l'âge, le handicap ou le sexe, vous pouvez déposer une plainte auprès de : Marques Evans, Directeur des programmes d'égalité des chances, 2418 Capital Hall, Box 870259, Tuscaloosa, AL 35487, 205-348-5855, marques.b.evans@ua.edu. Vous pouvez déposer une plainte en personne, par courrier, par fax ou par courriel. Si vous avez besoin d'aide pour déposer une plainte, Marques Evans, Directeur des programmes d'égalité des chances, est à votre disposition pour vous assister. Vous pouvez également déposer une plainte relative aux droits civiques auprès du Département de la Santé et des Services sociaux des États-Unis (U.S. Department of Health and Human Services), Bureau

des droits civiques, par voie électronique via le portail de plaintes du Bureau des droits civiques, accessible à l'adresse <https://ocrportal.hhs.gov/ocr/portal/lobby.jsf>, ou par courrier ou par téléphone aux coordonnées suivantes :

U.S. Department of Health and Human Services

200 Independence Avenue, SW

Room 509F, HHH Building

Washington, D.C. 20201

1-800-368-1019, 800-537-7697 (TDD)

Les formulaires de plainte sont disponibles à l'adresse  
<http://www.hhs.gov/ocr/office/file/index.html>.